

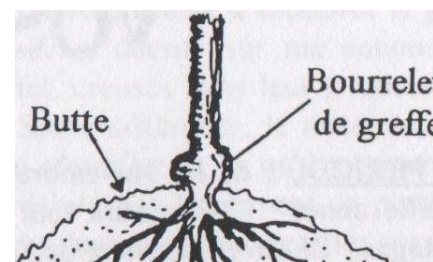
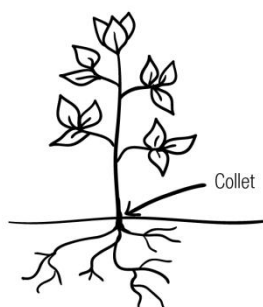


Planter à la bonne profondeur

Le collet ou le point de greffe

Il existe deux parties, sur un végétal, qu'il est important d'identifier avant la plantation, elles serviront de repère pour estimer la bonne profondeur.

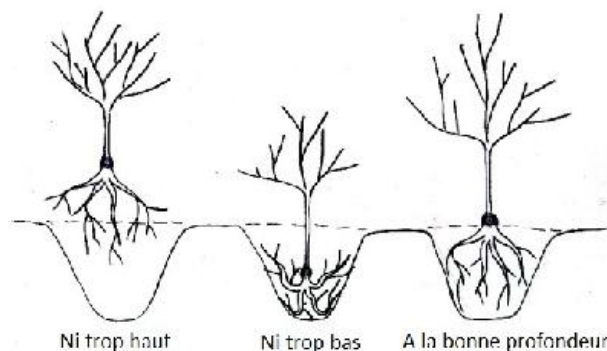
Le collet : correspond au point de jonction entre les racines et la tige ou le tronc. Il peut se matérialiser par une texture ou une couleur différente. Sur un végétal à racines nues, on peut, parfois, distinguer la marque du niveau du sol dans lequel il était planté, en pépinière ; le collet se situe juste au-dessus.



Le point de greffe : sur un sujet greffé, le point de greffe est la jonction entre le porte-greffe et le greffon. Il s'identifie très facilement, car il forme un bourrelet plus ou moins grand, situé à la base du tronc ou de la tige. Les arbres et arbustes (notamment fruitiers) peuvent être greffés, mais également certains légumes, comme les aubergines, concombres, melons, poivrons, tomates...

Une règle générale

En générale, en jardinage, on dit que pour réussir une plantation, il ne faut ni enterrer le collet, ou le point de greffe, ni le placer trop en hauteur. La bonne distance étant au ras du sol (il est parfois mentionné, à 5 ou 7 cm du sol).



Sous terre

Le collet est une partie fragile de la plante. **S'il est enterré**, il peut arriver que celui-ci pourrisse ; les échanges entre la partie souterraine et les parties aériennes ne se font plus ; la mort de la plante est alors inévitable.

Trop aérien

Il n'y a que peu de chance, lors de la plantation, pour qu'une plante se trouve avec le collet situé trop haut par rapport au niveau du sol. **L'ancrage dans le sol serait bien trop précaire.**

Astuce

Pour planter à la bonne profondeur, **improvisez un niveau en posant une planche, à plat**, en travers du trou de plantation, avant de le remplir de terre. **Le collet ou le point de greffe devra se situer juste en dessus.**

Des cas particuliers

Au potager, certains légumes échappent à la règle.

Collets flottants

Les plants de légumes fragiles, sensibles au pourrissement du collet, doivent être plantés « collet flottant », c'est-à-dire que le collet « flotte au vent » au-dessus du sol. Cela concerne, notamment, **les laitues, les chicorées et les fraisiers, mais aussi les artichauts et les betteraves.**

Pour les plants de légumes greffés, comme **les tomates**, pour lesquels **il convient de maintenir le point de greffe suffisamment éloigné de la surface du sol, afin d'éviter les contaminations par les bactéries présentes dans la terre.**

Collets enterrés

D'autres légumes, au contraire, **ont besoin d'être profondément enterrés, collet compris**, afin de permettre un bon développement des racines et un bon enracinement au sol. Cela concerne certains légumes racines, dont on consomme la partie souterraine, et certains légumes au fort développement aérien : **choux, aubergines, poivrons, tomates, fenouils bulbeux...**



Bonne culture

Fiche :  2021 JDN jardins du nord

Pour en parler sur le forum : <https://www.jardins-du-nord.fr/viewtopic.php?f=42&t=565>

Photos : du net